

Module 2 : du particulier vers le global – synthèse

Vous venez de voir des extraits de leçons de correction phonétique. Certains administrés par la méthode articulatoire et d'autres dans un esprit davantage verbo-tonaliste. Bon il faut être clair, et surtout quand on fait de la correction phonétique, il faut être pragmatique, et au nom du pragmatisme, on prend tout ce qui marche, tout ce qui permet d'obtenir des résultats concrets. Je veux dire par là que dans la méthode articulatoire, que j'ai critiquée, il y a quand même des choses qui sont rentables pour l'enseignant euh et des choses que l'on peut utiliser notamment pour la correction de certains sons, comme le son « r » (/ʁ/) comme les voyelles nasales, comme *les voyelles françaises prononcées diphtonguées*, ce que je viens de faire maintenant, où les procédés de base de la verbo-tonale ne marchent pas forcément. Par contre des procédés à base articulatoire sont extrêmement efficaces. Je ne vais pas me gêner, je vais prendre ces procédés et je vais les utiliser. De même, la méthode articulatoire, pardon, la méthode verbo-tonale me donner davantage de possibilités pour corriger tel ou tel son. Personnellement, dans ma pratique, je vais toujours favoriser la méthode verbo-tonale parce que j'y crois davantage, parce que ça me permet d'obtenir des résultats mais la méthode articulatoire reste toujours en toile de fond. C'est-à-dire que si pour tel ou tel son je n'arrive pas à obtenir de résultat, ce qui peut arriver avec tel ou tel élève, je n'hésiterai pas à utiliser un procédé articulatoire. En quelque sorte, il faut que la boîte à outils du praticien verbo-tonaliste contienne les bons outils, et il y a d'excellents outils en phonétique verbo-tonale, il y a d'excellents outils en phonétique articulatoire. J'ai presque envie de dire ben on arrête un peu cette frontière entre articulatoire et verbo-tonale. Ma collègue, Emmanuelle Rassart, dit quelque part, que, elle aussi refuse cette étiquette verbo-tonale/articulatoire. Elle dit : voilà, notre travail, c'est un travail d'accompagnement de l'élève en langue étrangère, notre travail c'est de lui permettre de se sentir le plus à l'aise possible dans ce nouveau paysage sonore que constitue la langue étrangère. Ben au fond c'est ça le travail du praticien de phonétique corrective, c'est de permettre à l'apprenant de s'orienter avec un maximum de confiance et de sérénité dans le paysage sonore en langue étrangère ; d'acquiescer une plus grande conscience, pardon, une plus grande confiance en soi et finalement d'être dans un mieux-être, en utilisant ces sonorités de la langue étrangère qui en plus lui permette d'établir des contacts plus faciles, plus naturels avec les natifs, s'il a ce genre d'opportunités bien entendu, et qui d'un point de vue strictement psycholinguistique, lui permettent d'avoir un accès au sens bien plus rapide moins entaché de risque d'erreurs, mais l'accès au sens ne

MOOC PEPF (Pratiques de l'enseignement de la prononciation en FLE)

va pas se faire précisément par les sons, l'accès au sens va se faire en manipulant des unités sonores plus vastes.